



Dernier avis avant ouverture des portes

Par **Itone**, le **02/01/2010** à **15:09**

Bonjour,

J'ai reçu aujourd'hui par courrier simple une lettre d'huissier du trésor public pour une dette de 1633 Euro. Cette lettre me dit que c'est un dernier avis avant ouverture des portes et saisie des meubles, comptes bancaire, ainsi que ma voiture.

La date butoire de ce paiement m'est annoncé pour le 11/01/2010. Puis je demander un échéancier a cet huissier car je ne dispose pas de cette somme, je suis au rmi et vis seule avec mon fils de 15 mois... Ou peut etre une autre solution.

Il y a une mention en bas de la lettre me précisant qu'un acompte n'interrompt la procédure qu'est ce que cela veut il dire ?

Merci d'avance pour vos réponse Marion.

Par **jeetendra**, le **02/01/2010** à **16:13**

Bonjour, le mieux dans votre situation c'est que vous adressiez une demande motivée au comptable du Trésor public, pour solliciter un délai de paiement ou une remise gracieuse.

S'il estime la demande justifiée, le comptable du Trésor public peut accorder :

-des délais de paiement,

-une remise gracieuse partielle ou totale, le cas échéant en appliquant une diminution de 20 % des sommes dues

[s]Surtout n'oubliez pas de joindre à votre courrier recommandé avec accusé de réception les éléments permettant de justifier de vos difficultés (par exemple, loyer important, versement d'une pension alimentaire, rsa, mutuelle, etc). [/s]

A priori il n'y a vraiment pas de raison pour que votre démarche n'aboutisse pas, bonne année 2010 à vous.

Par **maigie**, le **09/06/2013** à **21:42**

bonjour

j'ai eu un courrier samedi d'un huissier du trésor pour une saisie pour une somme de 919 euros. J'ai déjà donné 600 euros, il me reste 319 à donner et samedi je reçois un courrier d'un huissier de trésor. Il viendra dans la semaine du 10/06/2013 pour une saisie malgré la lettre que j'ai envoyée pour lui. J'avais demandé la fin du mois de juin pour donner cette somme. Qui peut me répondre à cette question ? Merci.

Par **maigie**, le **09/06/2013** à **21:43**

qui peut me répondre